

LES PÊCHES

L'ACTIVITÉ DE L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU
POISSON D'EAU DOUCE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je demande à présenter à la Chambre une motion de nature urgente. Hier, l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a annoncé de nombreuses mises à pied parmi son personnel à ses usines de Winnipeg et de Selkirk. Cette initiative fait suite à des modifications radicales des méthodes de vente appliquées par la société, le congédiement et la démission d'un nombre important de ses hauts fonctionnaires, des allégations selon lesquelles la compagnie accuse un énorme déficit et qu'elle ne peut rendre compte d'une partie de ses stocks de poisson. Étant donné que cette société est une entreprise d'intérêt public...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au député qu'un usage peut-être regrettable adopté à la Chambre aux termes de l'article 43 du Règlement, veut qu'après avoir signalé brièvement la nature de l'urgence, le député se borne à proposer sa motion à la Chambre. Aux termes de l'article 43 du Règlement, il ne peut faire un discours.

M. Rowland: Monsieur l'Orateur, je voulais simplement souligner l'importance de la motion en disant que la société influe sur bien-être des pêcheurs dans les provinces de l'Ouest et les Territoires du Nord-Ouest. Je propose donc:

Que le comité permanent des pêches et forêts soit immédiatement constitué et que toute la question de l'administration de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce lui soit renvoyée, afin qu'il fasse enquête et rapport.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Comme il n'y a pas unanimité, la motion ne peut être mise aux voix.

* * *

LA LOI SUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

L'AUGMENTATION DU CAPITAL-ACTION DE LA SOCIÉTÉ
ET DU PLAFOND DES PRÊTS ET GARANTIES

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce) demande à présenter le bill C-3, tendant à modifier la loi sur l'expansion des exportations.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

Questions orales

LA LOI PRÉVOYANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE
COMMERCIALEL'AUTORISATION DES PAIEMENTS POUR LA
CONSTRUCTION ET L'OUTILLAGE DE CERTAINES
INSTALLATIONS

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches) demande à présenter le bill C-4, tendant à modifier la loi prévoyant le développement de la pêche commerciale du Canada.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

• (1120)

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE—LA NÉCESSITÉ DE
MESURES D'URGENCE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser au premier ministre une question relative à la publication aujourd'hui de l'indice du coût de la vie qui continue à monter à un rythme de plus de 5 p. 100 par année. Le premier ministre a-t-il demandé à ses ministres de préparer une série de mesures d'urgence provisoires pour arrêter ou du moins ralentir la baisse du pouvoir d'achat au Canada, particulièrement à la lumière des succès remportés par notre pays voisin?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Si le chef de l'opposition songe au contrôle des prix et des salaires, le gouvernement a déjà fait connaître sa position à ce sujet: nous avons préparé des mesures que nous appliquerons si elles s'imposent, mais nous ne donnerons aucun avis préalable de la date de leur entrée en vigueur.

L'hon. M. Stanfield: Le gouvernement songe-t-il à prendre des mesures d'urgence touchant le prix de certaines denrées alimentaires, accompagnées peut-être d'un programme d'appui pour nous assurer que les augmentations incroyables du prix des denrées alimentaires que l'on connaît maintenant et qui se sont produites au cours de nombreux mois ne provoquent pas une psychose inflationniste générale au Canada? Le gouvernement entend-il prendre des mesures d'urgence provisoires pour empêcher qu'une telle situation se produise?

Le très hon. M. Trudeau: Le discours du trône et de fait le *Feuilleton* laissent entrevoir que le gouvernement veut que cette question de l'augmentation des denrées alimentaires soit portée à l'attention du Parlement. C'est à cette fin qu'une motion est inscrite au *Feuilleton*.

L'hon. M. Hees: Il faudra des mois et des mois.

Le très hon. M. Trudeau: Il ne faudra pas des mois si les partis de l'opposition adoptent une attitude tranchée, ce qui n'est pas sûr.

L'hon. M. Hees: Nous connaissons votre façon d'étudier les rapports.